



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Conseil des commissaires 2003-2007

Des décisions qui favorisent la réussite des élèves

Rimouski, le 11 septembre 2007 - Dans un souci de transparence et en conformité avec l'objectif de rendre compte à la population des actions mises de l'avant à la Commission scolaire des Phares, le Conseil des commissaires considère qu'il est important, au terme d'un mandat de quatre ans, de présenter un bilan des principales décisions qui ont été prises.

D'importants changements sont survenus, dans le monde scolaire, durant cette période, dans un contexte où différents facteurs ont interagi : les changements apportés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une diminution démographique notable (la clientèle jeune est passée de 10 137 à 9 130 élèves en quatre ans à la Commission scolaire des Phares) et l'application d'importantes mesures d'économie, au plan budgétaire.

Les défis d'une organisation en évolution

Dans sa planification stratégique, la Commission scolaire des Phares a établi sa grande priorité : la réussite de tous les élèves. Dans la foulée de cette planification, les écoles se sont donné des plans de réussite. Les objectifs de réussite sont également ressortis dans les orientations des projets éducatifs des établissements.

Avec un taux de diplomation en hausse et un taux de réussite de 85% (incluant la diplomation et la qualification), la Commission scolaire des Phares se positionne avantageusement. Toutefois, les efforts se sont intensifiés afin de réduire le décrochage et d'offrir un soutien accru aux élèves en difficulté. Des décisions du Conseil des commissaires ont permis l'ajout de nouvelles ressources auprès des élèves en difficulté et une plus grande concertation avec les organismes du milieu, afin d'offrir aux élèves des services adaptés à leurs besoins.

Voici une série de dossiers qui ont fait l'objet de décisions importantes de la part du Conseil des commissaires :

École communautaire

- Localisation de la bibliothèque municipale de Saint-Eugène dans l'école Lavoie;
- Projet de surveillance du midi avec la municipalité de Saint-Valérien et l'école Saint-Rosaire;
- Protocole d'entente avec le Centre de formation et de récupération Matapédia-Mitis;
- Transport collectif dans la MRC de La Mitis;
- Utilisation des locaux en lien avec la municipalité du Bic;
- Utilisation des locaux en lien avec la municipalité de Les Hauteurs;
- Utilisation des locaux en lien avec la municipalité de Saint-Fabien;
- Entente avec la ville de Rimouski : terrain de jeux commun avec l'école des Beaux Séjours;
- Entente avec la ville de Rimouski : aménagement d'un terrain multifonctionnel derrière l'école Paul-Hubert;
- Entente avec la ville de Rimouski : corporation des terrains de jeux de Saint-Pie X;
- Entente avec la ville de Métis-sur-mer : autorisation de sous-location de locaux dans l'école l'Envol.

Réussite éducative

- Maintien des petites écoles :
 - École du Sommet à Padoue
 - École Arc-en-ciel à Sainte-Jeanne-D'Arc
 - École Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier
 - École la Colombe à Esprit-Saint
- Enrichissement :
 - Recommandation de programmes :
 - Programme d'éducation internationale
 - Arts-Sports-Études au primaire et au secondaire
 - Hockey AA et Midget-Espoir
 - Football scolaire
 - Anglais enrichi
 - Protocoles avec les partenaires
 - Projet de réussite des garçons en collaboration avec l'UQAR
 - Acquisition de livres de bibliothèque en concertation avec le MELS
- Support aux élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation :
 - Ajout de ressources auprès des élèves

- *Trajectoire des services intégrés* -- avec le réseau de la santé (voir annexe)
- Renouveau pédagogique :
 - Embauche de personnel
 - Réaménagement de locaux
 - Investissements majeurs pour des manuels scolaires
 - Parcours de formation continue, volet formation à l'emploi

Politiques

- Sur le harcèlement en milieu de travail
- Sur les dossiers d'élèves
- Culturelle
- D'évaluation des apprentissages en formation professionnelle
- Projet de politique alimentaire

Ressources matérielles

- Garage de mécanique agricole (voir annexe)
- Réfection de plusieurs écoles :
 - Toiture de l'école Lévesque
 - Toiture de l'école la Rose-des-Vents
 - Sécurisation des systèmes de dépoussiérage (Paul-Hubert et le Mistral)
 - Démolition de la résidence de l'école Saint-Rémi
 - Travaux correctifs reliés à la pyrite phase 1 (le Mistral)
 - Réfection de la toiture de l'école Langevin (phase 1)
 - Travaux correctifs à l'enveloppe murale (Paul-Hubert)
 - Réfection des salles de toilette de l'école Lavoie
 - Réaménagement des laboratoires du 1^{er} cycle du secondaire
 - Aménagement de la salle multifonctionnelle à l'école Saint-Jean
 - Travaux correctifs reliés à la pyrite phase 2
 - Fenestration de l'école Lavoie
 - Fenestration de l'école Langevin
 - Toiture de l'école Sainte-Luce
 - Toiture de l'école la Colombe
 - Fenestration de l'aile D (Paul-Hubert)
 - Fenestration de l'école Saint-Rémi
 - Projets réalisés à l'été 2007 (voir communiqué no 5)
- Réseau de fibre optique
- Mesures d'économie d'énergie

Finances

- Utilisation des surplus
- Situation budgétaire
- Coûts énergétiques

Formation professionnelle

- Entente intercommissions scolaires Bas-Saint-Laurent et Gaspésie
- Table interordres
- Concertation avec le Cégep de Rimouski :
 - Electrotechnique - Installation et réparation d'équipements de télécommunication
 - Projet pour contrer le décrochage
- Concertation avec l'ITA de La Pocatière
 - Formation dans le domaine agricole

Le fruit d'un travail d'équipe

En conclusion, le Conseil des commissaires a aussi relevé bien d'autres défis, dont ceux qui s'inscrivent dans la gestion régulière d'une commission scolaire : répartition des ressources, plans d'effectif, plans triennaux, etc.

Le travail qui a été accompli durant ces quatre années est le fruit d'un travail d'équipe, à la table du Conseil, bien sûr, mais également avec l'ensemble du personnel de la Commission scolaire. Par son implication et sa collaboration, le personnel de la Commission scolaire des Phares a permis la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil et la réalisation de notre mission d'éducation et de réussite. Les membres des conseils d'établissement et des différents comités, les parents et les bénévoles impliqués dans les écoles sont aussi de précieux collaborateurs.

En tant que président, je tiens à remercier tous les membres du Conseil des commissaires et à souligner l'excellence du travail accompli. Par cette implication dynamique, ils ont grandement contribué à la promotion et au développement de l'éducation, de même qu'à l'essor de notre milieu.

723-9485